

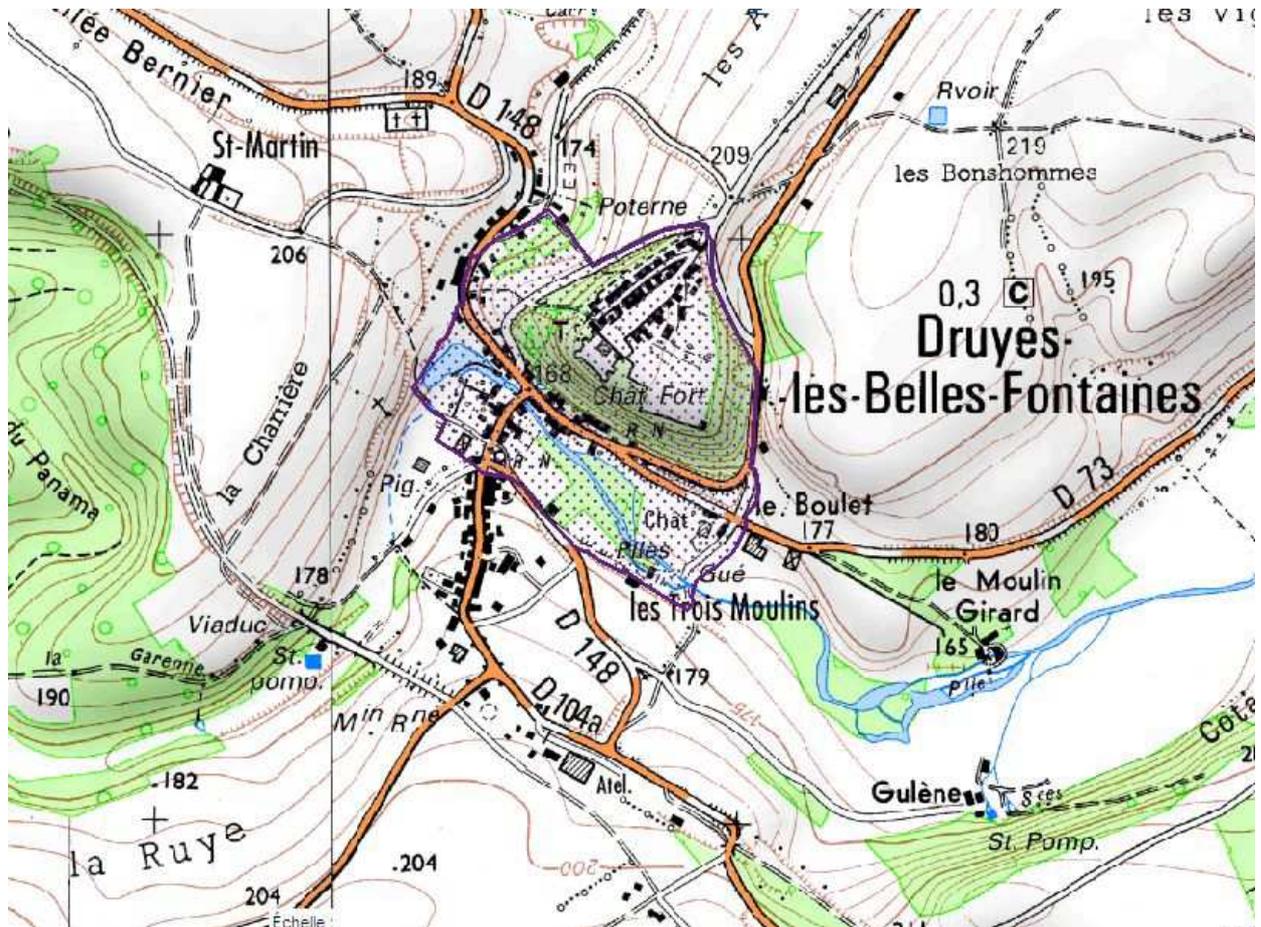
YONNE / SITE INSCRIT n°13

VILLAGE DE DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES ET ABORDS

Commune : Druyes-les-Belles-Fontaines

Localisation géographique : 34 km au sud-ouest d'Auxerre

Date de l'inscription : 4 avril 1969



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

L'ensemble formé sur la commune de Druyes-les-Belles-Fontaines par le village et ses abords et délimité comme suit...

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre chargé des Affaires Culturelles vu l'avis de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée et publique

Superficie :

25 ha

Qualification du site :

Site rural

Caractéristiques intrinsèques : butte, ensemble bâti, vestiges médiévaux et leurs abords

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque, historique et paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

Protections antérieures :

- Classement au titre des monuments historiques le 9 mai 1888 de la Porte de ville
- Classement au titre des monuments historiques le 10 mai 1888 de l'Eglise Saint Romain
- Classement au titre des monuments historiques le 10 mars 1924 en totalité du château (ruines)
- Classement au titre des sites le 14 novembre 1935 du tilleul de l'église

Protection ultérieure :

- Inscription au titre des monuments historiques le 8 août 1997 du lavoir

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

1 fiche : pré-inventaire remarquable du parc du château

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Aucun

CARACTERISTIQUES DU SITE

Le site inscrit est composé de l'ensemble de la butte qui porte le château fortifié et le bourg castral ainsi que de la partie de la ville basse située au pied de la butte.

Les vestiges du château fort construit à la fin du XII^{ème} siècle par les comtes de Nevers se dressent sur un piton rocheux au rebord de la butte et surplombe le bourg d'en bas. La forteresse, de plan carré était flanquée de quatre tours rondes aux angles.



De l'enceinte triangulaire du bourg castral, assise sur le flanc sud du château subsiste une tour-porte rectangulaire surmontée de machicoulis.



Cette tour-porte donne accès à une vaste basse-cour qui abrite des maisons anciennes dont la plupart ont un caractère très rural.



Au pied de la butte, à l'ouest, jaillissent les nombreuses sources de la Druye, résurgences du plateau calcaire, qui ont donné son nom au village et s'étend le bassin des sources, ancien bief du moulin du bourg qui a été aménagé au début du XX^e siècle en plan d'agrément.



Les espaces publics de la ville basse présentent un caractère assez urbain du fait que le bâti est implanté en continu et à l'alignement. Le cœur de la ville basse est constitué par l'église Saint-Romain du XII^e siècle, accompagnée par un tilleul qui a fait l'objet d'un classement au titre des sites en 1935.



Au pied de la butte, à l'est de la ville basse, le ruisseau de la Druye, accompagné d'un linéaire d'arbres serpente au milieu des prairies et des champs où sont implantées quelques constructions anciennes isolées.



SON ENVIRONNEMENT

Tout autour du village s'étendent des paysages ouverts de champs et de prairies cultivées au milieu desquels émergent comme un signal la butte et les vestiges du château.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Les maisons du village, ville haute et basse, sont dans leur majorité entretenues, voire restaurées, à exception de quelques constructions dans la ville haute.



Etat du site

- **Grand paysage**

Des cartes postales anciennes montrent que les versants de la butte se sont récemment enfrichés et couverts de boisements qui nuisent à la lisibilité du site.



- **Espaces bâtis**

Les principaux enjeux concernant le secteur ouest de la ville haute : entretien des anciens murs de l'enceinte, traitement des nouvelles clôtures et des portails, intégration des annexes, traitement des nouvelles ouvertures dans les façades...



EVALUATION REGLEMENTAIRE

=> Mise en œuvre d'une AVAP

Le village de Druyes-les Belles-Fontaines fait partie des dix ensembles bâtis remarquables identifiés par l'Atlas des paysages de l'Yonne. Bien que l'ensemble du site inscrit soit couvert par les périmètres de protection des abords des monuments historiques qu'il abrite, il mériterait de voir son périmètre élargi et sa protection et celle de ses abords paysagers renforcées par la mise en œuvre d'une AVAP.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Grand paysage**

- Lisibilité de la butte et des vestiges du château : préserver le caractère ouvert des parties de versants non boisés et favoriser une dédensification des boisements existants.
- Protéger strictement les espaces de prairies et de champs situés au pied de la butte : inconstructibilité complète y compris pour des bâtiments agricoles

- **Espaces bâtis**

- Porter une attention particulière aux aménagements privés qui participent à la qualité de l'espace public : clôtures, portails, portes de garage.